



DOSSIER D'AIDE FINANCIERE APEL 92

La commission d'aide financière de l'APEL 92 a pour mission de soutenir les APEL d'établissement par des aides ponctuelles pour des soutiens individuels, collectifs et à caractère religieux.

Cas de rejet des dossiers

- **Aucune demande récurrente** ne sera étudiée par la commission (hors : Forum de l'Orientation d'Antony)
- Non paiement par votre APEL, de votre cotisation annuelle au mouvement des APEL (**APEL 92**).
- **AUCUNE ETUDE DE DOSSIER NE SERA REALISEE SANS PAIEMENT DE CETTE COTISATION.**
- Dossiers **non signés** par les différents responsables
- **Non réception** de la lettre d'engagement du chef d'établissement dûment signée
- Dossiers remis **après la date limite** de réception
- Dossiers remis **sans devis, ni lettre d'accompagnement explicative**

Conditions d'étude des dossiers

- Toute demande devra être accompagnée **d'une copie des statuts de l'APEL d'établissement et du bilan financier 2019-2020**
- **L'APEL 92** ne soutient pas les demandes de financement pour le spectacle Jonas
- **L'APEL 92** aide uniquement si l'APEL d'établissement participe financièrement au projet (exceptions faites pour le FRAT et retraites).
- Le soutien financier de **L'APEL 92** ne dépassera pas le montant octroyé par votre APEL sauf pour le projet numérique pour lequel l'aide pourra au maximum égaliser le montant de votre OGEC.
- Les projets d'établissement doivent être **obligatoirement accompagnés d'une lettre explicative et d'un devis.**
- Les projets numériques doivent être obligatoirement accompagnés d'une lettre explicative et d'un devis détaillé, hors câblage, main d'œuvre pour installation et formation et d'une lettre explicative.
- Pour les demandes individuelles, une lettre d'engagement de demande doit être rédigée et signée par le chef d'établissement (CF modèle en page 4).
- Le montant demandé à **L'APEL 92** doit être clairement exprimé par écrit.
- Le dossier doit être signé par le chef d'établissement, les présidents d'APEL et d'OGEC.
- **Toute demande doit être faite par le président d'APEL et non par le chef d'établissement**
- Aide pour les conférences :
Une fois par an et par établissement, une aide peut être accordée, sur présentation de la facture de la prestation du conférencier.

**IMPORTANT : CE FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE FINANCIERE (VERSION 2020/2021)
DOIT ÊTRE INTÉGRALEMENT COMPLÉTÉ**

DATES LIMITES DE REMISE DES DOSSIERS

11 janvier

15 mars

15 mai

Aides aux projets collectifs

Les projets d'établissement, les projets numériques, les projets religieux doivent être OBLIGATOIREMENT accompagnés d'une lettre explicative et d'un devis.

- **L'APEL 92 ne soutient aucune demande de financement pour le spectacle Jonas en 2020-2021**

> avec participation obligatoire de l'APEL de l'établissement

- **Projets religieux** : pèlerinages, participation à l'achat de matériel religieux...
- **Aide pour les conférences** : Une fois par an et par établissement, une aide peut être accordée, sur présentation de la facture de la prestation du conférencier

> avec participation obligatoire de l'APEL et de l'OGEC de l'établissement

- **Projets d'établissement** : un par an pour le primaire, un par an pour le collège, un par an pour le lycée (ex. : Achat de livres pour la bibliothèque, fresque, jeux de cour...) il peut aussi s'agir d'un projet concernant un niveau scolaire en entier, et doivent être obligatoirement accompagnés d'une lettre explicative
- **Projets numériques** : un par an dans le cadre d'un projet pédagogique de l'établissement (ex : tableaux, Visio projecteurs.....). Hors câblage, main d'œuvre pour l'installation et formation. La participation de l'APEL 92 pouvant égaler au maximum celle de l'OGEC. «Votre APEL doit aussi soutenir financièrement le projet». Aucune demande ne sera prise en compte, si celle-ci n'est pas accompagnée d'un devis ET d'une lettre explicative
- **Formation aux premiers secours** : Formation dispensée par l'UGSSEL (**sur facture**) avec participation obligatoire de l'APEL de l'établissement
- **Montant par jeune et hors accompagnateur**
Le FRAT : 18€ et toutes retraites (Premières communions, confirmation...) : 8€

Projet d'établissement/ Projet religieux/ Projet numérique

- **Thème du projet**
- **Niveau concerné** **Nbre d'élèves**
- **Date du projet**
- **Coût global du projet** **Montant par élève**
- **Montant de la participation de votre OGEC**
- **Montant de la participation de votre APPEL**
- **Montant demandé à l'APEL 92**
- **Montant restant à la charge de chaque famille**

Etablissement

Ville

Cachet + Nom + Signature du chef d'établissement

Je m'engage sur l'honneur à ce que l'Apel de mon établissement soutienne financièrement ce projet (hors retraites et FRAT) à hauteur de ce qui est indiqué ci-dessus)

Nom et Signature Pdt OGEC

Nom et Signature Pdt APEL

Aide spécifique individuelle

> avec participation obligatoire de l'APEL et de l'OGEC de votre établissement
 Le montant de l'APEL 92 ne pourra dépasser celui de votre APEL

- **Difficultés financières des familles : aide aux voyages et sorties scolaires** (hors frais de scolarité, de cantine ou d'étude). Un montant minimum restera à la charge de la famille.
- **Handicap** : achat de matériel spécifique

Merci de joindre à cette demande la lettre d'engagement du chef d'établissement (page 4 de ce document)

DEMANDE FAMILLE N°1

- Nom de l'établissement Ville
- Projet
- Date du projet.
- Niveau concerné
- Coût global du projet par élève
- Montant de la participation de votre OGEC
- Montant de la participation de votre APEL
- Montant demandé à l'APEL 92
- Montant restant à la charge de la famille

DEMANDE FAMILLE N°2

- Nom de l'établissement • Ville
- Projet
- Date du projet
- Niveau concerné
- Coût global du projet par élève
- Montant de la participation de votre OGEC
- Montant de la participation de votre APEL
- Montant demandé à l'APEL 92
- Montant restant à la charge de la famille

Les cadres ci-dessus peuvent être photocopiés si vous avez besoin de plus d'exemplaires

Nom et Signature Président OGEC
 (non obligatoire pour les demandes du FRAT et des
 premières communions)

.....

Je m'engage sur l'honneur à ce que l'Apel de mon établissement soutienne financièrement ce projet (hors retraites et FRAT) à hauteur de ce qui est indiqué ci-dessus

Nom et Signature Président APEL

.....

Lettre d'engagement du chef d'établissement**Page 4****> Pour les aides individuelles spécifiques**

Je soussigné(e)

Chef d'établissement de

à

déclare sur l'honneur avoir vérifié que les familles demandeuses d'aide spécifique individuelle sont en réelles difficultés financières.

Le

à

Nom et signature du chef d'établissement	Cachet de l'établissement